HABITER LES GARDIENNES DE L'EAU EN 2052

Imaginer de nouvelles formes de coopération inter et intra territoriale pour de nouveaux modes d'habiter au service de la protection de la ressource en eau

ARTICLE MAKING-OF #1

COMPRÉHENSION ET INSPIRATION

INDEX

1. INTRODUCTION **3**

2. DOCUMENTATION DU THÈME D'EXPLORATION **5**

2.1 IDENTIFIER LES CONTROVERSES, PROBLÉMATIQUES, OPPORTUNITÉS… 5

2.2 DÉTECTER LES SIGNAUX FAIBLES, TENDANCES, ET RUPTURES… 13

2.3 CAPTER DES IMAGINAIRES AMBIANTS (EAU / HABITAT) 21

2.4 NOURRIR LES ANGLES DE SPÉCULATION 27

3. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE **28**

Cet article de making-of a été rédigé par le groupement **Strategic Design Scenarios**, **Design Friction**, **Thibaud Griessinger**, **Rives Nord** (Février 2024), dans le cadre de la mission *Habiter les Gardiennes de l'eau en 2052*, pour la Métropole Européenne de Lille.

Contact et suivi : **François Jégou**, Strategic Design Scenarios (francois.jegou@icloud.com)

1. INTRODUCTION

— Comment faire émerger les corrélations entre sobriété foncière et protection des nappes phréatiques ?
— Comment nourrir les missions de la Direction de projet Gardiennes de l'eau, des 29 communes signataires de cette charte et leurs partenaires comme l'Agence de Développement et d'Urbanisme Lille Métropole ?
— Comment permettre à la Direction Recherche & Développement de la Métropole Européenne de Lille d'expérimenter le Design Fiction comme outil au service de l'action publique portée par la collectivité ?

Ces trois questions caractérisent les trois niveaux de travail de la mission *Gardiennes de l'eau 2052*, soit un niveau général de transition hydrique territoriale, un niveau local spécifique à la nappe de la Craie et la politique *Gardiennes de l'eau* (GDE) de la MEL et un niveau méthodologique relatif à l'usage de l'approche du Design Fiction dans la gouvernance locale.
Cet article *«Making-of»* retrace les actions menées et les méthodes employées lors de la première phase de *Compréhension & inspiration* de la mission ainsi que les enseignements qui peuvent en être retirés. Il est le premier d'une série de trois qui couvrira toutes les étapes de la mission.

Deux points d'entrée symétriques pour aborder ce making-of qui peut être lu :

– Soit comme **un focus méthodologique** particulier sur l'approche du **Design Fiction auprès des décideurs et décideuses politiques**, illustré en particulier par le cas pratique *Gardiennes de l'Eau 2052*.
– Soit comme **une synthèse des enseignements pratiques et des recommandations opérationnelles** sur la politique publique *Gardienne de l'eau* de la MEL, résultats d'une démarche originale de Design Fiction.

POINT MÉTHODO

Le Design Fiction, kézako ?

L'approche du Design Fiction est au cœur de cette exploration des futurs de *«l'habiter»* sur le territoire des Gardiennes de l'Eau à l'horizon 2040/2050.

À la différence d'autres approches d'innovation par le design — notamment le *Design Thinking* ou centré sur les usages — le Design Fiction se donne avant tout pour objectif de poser des questions plutôt que d'apporter des réponses.

Pour cela, il propose un détour par les futurs afin de comprendre et d'anticiper des problématiques complexes, systémiques ou encore inattendues. En tant que démarche d'exploration des futurs, le Design Fiction vient faire la synthèse entre l'objectivité des outils et des études de la prospective traditionnelle, et la projection immersive et décalée que propose la science-fiction.

Le Design Fiction pose alors la question *« Et si… ? »* pour amener à considérer de nouvelles perspectives pour demain. À la manière d'un outil de médiation des futurs, le Design Fiction vient mettre en récits et en images ce qui pourrait avoir changé demain, à l'échelle du quotidien ; et ce pour mieux aborder des sujets complexes (ex. transitions socioécologique, numérique, démocratique). C'est là toute la particularité du Design Fiction : raconter les transformations en cours et les ruptures à venir grâce à des objets, tout droit venu de demain : une publicité pour un produit de 2040, le guide d'un service public de 2050, une interface-métier d'un nouveau profil d'agent en 2030, etc. Ces produits ou services fictionnels assument leur nature *« poil-à-gratter »* pour mieux nous interpeller et nous questionner.

L'objectif d'une démarche de Design Fiction est alors de mobiliser ces objets et autres *« artefacts spéculatifs »* — au sens où ils spéculent sur les évolutions de notre société — pour faciliter et stimuler la projection, l'imagination et la discussion des citoyens, des élus ou des agents.

Une exploration des futurs par le Design Fiction doit ainsi aider à révéler une complexité accrue, dans laquelle les volontés d'acteurs — et en particulier des décideurs et décideuses politiques locales — tiennent une place significative dans la construction du futur aussi proche ou lointain soit-il.

Voir loin n'est en aucune façon un obstacle à l'exigence opérationnelle. C'est pourquoi le Design Fiction s'appuie sur les visions macros cadrées par la prospective et la sociologie, pour mieux s'inscrire dans la production de visions micros, c'est-à-dire donner à voir des *« situations contextes plausibles »* qui mettent en scène les acteurs-clés, les usagers professionnels et les habitants-usagers. La projection et la discussion permises par une démarche de Design Fiction relèvent alors tout autant de la vertu pédagogique que stratégique, pour faciliter l'acceptabilité, l'adoption, l'appropriation, donc l'engagement, dans les projets futurs.

Pour plus de clarté, deux graphies du terme *« design fiction »* sont couramment utilisées :
– Le Design Fiction (masculin, majuscules) fait référence à l'approche.
– Une design fiction (féminin, minuscules) fait référence au produit (scénario, expérience) d'une démarche de Design Fiction.

Note : les différentes productions au sein de cette première phase Compréhension & inspiration (revue de littérature, notes d'entretiens, documentation du champ prospectif, cartographies des imaginaires) sont des documents de travail internes au processus de Design Fiction. Comme des notes personnelles ou des esquisses, elles servent à l'élaboration de la réflexion sans constituer des livrables à part entière. Plus précisément, c'est leur statut de *« produits intermédiaires »* suffisamment élaborés, mais non-définitifs qui en fait une matière souple et informelle en permanente évolution tout au long du projet, un réservoir d'imaginaires fertiles à composer, un résultat potentiel, mais non contractuel avec le commanditaire.

2. DOCUMENTATION DU THÈME D'EXPLORATION

2.1 IDENTIFIER LES CONTROVERSES, PROBLÉMATIQUES, OPPORTUNITÉS…

CADRAGE DU PÉRIMÈTRE DE L'EXPLORATION

Face au stress hydrique de plus en plus prégnant sur son territoire, la Métropole Européenne de Lille a souhaité en 2019 inscrire la protection durable des ressources en eau dans le projet de territoire Gardiennes de l'eau matérialisé par une charte décrivant 5 axes stratégiques visant :

– La reconnaissance de la nappe phréatique comme patrimoine commun vecteur d'identité territoriale,
– La préservation des terres et la transition vers une agriculture adaptée,
– La régulation des flux de transport et de leur impact pour plus de mobilité douce,
– La limitation de l'urbanisation extensive et la densification,
– Le développement économique respectueux de l'environnement.

GARDIENNES DE L'EAU COMME AVANT-GARDE

L'engagement de la Métropole par cette charte gardienne de l'eau appelle à une transition vers des modes de vie responsables sur les questions critiques en termes d'impact que sont l'habitat, la mobilité, l'alimentation, la réduction des consommations…
Cet engagement représente aussi à court terme une contrainte qui pèse sur les 29 communes Gardiennes de l'eau concernées par la préservation du champ captant : limitation de l'artificialisation, quasi-exclusion de nouvelles zones d'urbanisation, refonte des dessertes routières, modification des SCOT, PLU, OAP, etc.

Au-delà du processus de concertation mené en 2018-2019 avec les élu(e)s et les représentant(e)s des communes dont est issue la Charte, le projet de territoire *Gardiennes de l'eau* appelle à une coopération/synergie entre les 29 communes signataires de la charte et le reste du territoire qui bénéficie de la préservation de la ressource hydrique sans en subir les contraintes.

L'enjeu de l'activation d'un débat par le biais du Design Fiction est donc en premier lieu d'interroger collectivement l'ambivalence que représente le projet de territoire *Gardiennes de l'eau* pour passer *« du paradigme de la contrainte territoriale au paradigme de l'avant-garde territoriale en matière de sobriété des modes de vie »* en général et des modes d'habiter en particulier. Comment activer la transformation vertueuse des pratiques des

acteurs locaux et des habitants appelée par la charte *Gardiennes de l'eau* ? Comment inventer des formes de *« solidarité hydrique »* entre communes gardiennes et autres communes, et entre leurs habitants respectifs ? Comment dépasser une logique de *« société à somme nulle »* qui caractérise trop souvent la crispation des tensions climatiques et environnementales pour inspirer une logique d'anticipation d'une société durable, vecteur d'identité et de fierté des acteurs ?

ARTICULER EAU ET HABITER…

L'expérimentation est centrée sur la question de recherche *« comment faire émerger les corrélations entre sobriété foncière et protection des nappes phréatiques ? »* qui s'entend sous différents aspects : en termes technico-scientifiques des multiples inter-rétroactions entre aménagement de surface et impact sur l'eau contenue dans le sous-sol, en termes de typologie d'habitat resserré ou dense et d'urbanisation préservant les Aires d'Alimentation des Captages, en termes d'usages frugaux de l'eau dans l'habitat réduisant la pression sur la demande en eau.

IDENTIFIER LES FREINS ET LEVIERS AUX MANIÈRES D'HABITER

Un travail de Design Fiction interrogeant les manières d'habiter le territoire suppose d'abord de *« comprendre les mécanismes, pratiques et représentations comportementaux et sociaux autour de l'habitat collectif »*. Ce temps de recherche et d'exploration depuis la littérature disponible sur le sujet jusqu'à la rencontre des élu(e)s du territoire des *Gardiennes de l'eau* doit permettre de détecter les motivations et freins liés aux modes d'habitat alternatifs, que ces habitats soient collectifs ou resserrés. Mais également de déceler les liens entre enjeux de l'eau et de l'habiter, au-delà des problématiques d'artificialisation, de décrypter les perceptions, représentations, et réticences liées à la densification de l'habitat ; qui sont autant de clés pour un *« développement frugal »* dans une logique de moindre consommation foncière et donc de préservation de l'Aire d'Alimentation des Captages.

RENOUVELER ET CONCRÉTISER LES IMAGINAIRES DE L'HABITER EN PARTANT DE L'EAU

L'expérimentation de Design Fiction doit aussi permettre de *« co-construire des imaginaires tangibles de l'habiter permettant la projection et le débat »* et en particulier d'identifier les imaginaires actuels et alternatifs relatifs à la consommation d'eau pour mieux les questionner.

Au-delà de faire face au stress hydrique du territoire, le thème de l'eau est particulièrement inspirant pour renouveler ces imaginaires. Cette force d'évocation (liée aux questions de matérialité, de bénéfice tangible, d'incorporation, etc., de l'eau comparée à l'énergie par exemple) offre un champ d'investigation riche pour le Design Fiction et l'occasion par exemple, de (re)penser l'habitat en partant de l'eau (à l'image de l'urbanisme repensé à partir de l'alimentation, inspiré par les travaux de Carolyn Steel [1] et de *« Food Urban Planning »* de l'*AESOP, Association of European Schools of Planning* [2]).

Cela appelle différents niveaux de renouvellement des imaginaires :

- L'optimisation du foncier et l'intensification de l'usage (ex. reconversion des friches, aide à la réduction de la vacance des logements, reconversion et valorisation du patrimoine existant, etc.)
- Le renouvellement des formes urbaines conventionnelles (ex. « habitat resserré » intermédiaire entre collectif et individuel, harmonie avec les villages et intégration avec typologies existantes, etc.)
- L'usage frugal de l'eau (ex. réduction des consommations domestiques, passage d'équipement facilitant la consommation à des équipements favorisant l'usage raisonnable, tarification sociale/inversée, etc.)
- Les consommations d'eau *« hors foyer »*, liées aux modes de vie associés et entretenues par un mode d'habiter peu dense et périphérique, mais aussi *« indirectes »*, provoquées par les activités liées au développement économique et aux dynamiques de recomposition du territoire que ces modes de vie et ces types d'habitat induisent.

SENSIBILISER ET METTRE EN MOUVEMENT PAR L'APPROCHE DU DESIGN FICTION

Enfin, l'expérimentation de Design Fiction est une démarche à destination des décideurs et décideuses politiques locales pour outiller leurs interactions avec le grand public, dont prioritairement les habitants sur les enjeux de l'eau et de l'habiter sur le territoire.

Les approches des collectivités locales en matière d'aide des foyers à la réduction des consommations d'eau domestique ont montré l'importance de développer une pédagogie face aux problèmes complexes de l'eau souvent difficiles à comprendre et donc source de désengagement pour les habitants ou pour les services non-spécialisés dans la question : inondations et en même temps stress hydrique ; usages aberrants d'eau potable et difficultés à mettre en œuvre l'eau de pluie ; équilibre captation de l'eau de pluie et réinfiltration ; densification et artificialisation ; inégalités et solidarités territoriales ; consommations agricoles/industrielles et consommations domestiques des particuliers ; etc.

Il faut donc explorer *« comment raconter et faire comprendre »* pour répondre à la demande d'explicitation de la politique Gardiennes de l'eau. Mais sensibiliser ne suffit pas à faire changer les comportements des foyers dans l'usage de l'eau domestique. Du débat suscité par le Design Fiction doit naître un retour vers l'action et permettre de réduire la pression des habitants sur la ressource en eau.

Ref.

[1] Steel, C. 2013. *Hungry City: How Food Shapes Our Lives*. Vintage UK

[2] Food Urban Planning topic, AESOP, Association of European Schools of Planning https://aesop-planning.eu/tg-news/sustainable-food-planning

ENSEIGNEMENTS DE LA REVUE DE LITTÉRATURE/PROJETS

REPENSER L'HABITAT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

L'axe *« habiter autrement »* de la charte *Gardiennes de l'eau* s'inscrit dans une démarche d'urbanisme circulaire. L'ambition est de construire autrement pour d'une part préserver les espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF), et d'autre part contribuer à dépolluer les sols pour accroître autant la quantité que la qualité de l'eau qui s'infiltre. Pour ce faire, l'enjeu est donc à la fois de construire sur l'existant et de réussir à densifier, dans des communes parfois très peu denses. Ce qui implique de développer de nouvelles formes urbaines à la fois plus denses et plus adaptées, notamment aux différents parcours résidentiels.

En effet, il ressort des études menées sur le sujet [1] que les représentations de l'habitat sont associées à des imaginaires binaires, avec d'un côté la maison individuelle isolée au milieu de la nature, de l'autre les immeubles de type HLM en milieu urbain très minéral. À lire la littérature sur le sujet, il semblerait que les critères de choix de l'habitat idéal, tant sur les caractéristiques du logement que sa localisation, sont ceux de la maison individuelle très peu dense, qui contribue tant à l'artificialisation des sols qu'à l'étalement urbain.
À lire les études sur le sujet, un constat émerge : l'offre conditionne très fortement la demande. D'abord en restreignant le champ des possibles, et ensuite en perpétuant une norme et alimentant une représentation sociale sur ce qu'est un habitat souhaitable, adapté à ses besoins et accessible à sa situation.
Avec l'avènement de l'objectif gouvernemental de zéro artificialisation nette (ZAN), la recherche d'une densité désirable est dans tous les esprits, et la question de son acceptabilité en zone rurale, en particulier, se pose.

Cependant, les travaux que nous avons pu mener avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime (DDTM 76) révèlent que les marges de manœuvre sont nombreuses pour faire évoluer l'offre d'habitat. Il ressort par exemple de ces travaux que la maison pavillonnaire est davantage la résultante d'un processus de choix complexe et contraint qu'un objectif en soi. Et pour cause, les motifs d'insatisfaction des habitants de maisons pavillonnaires ne manquent pas : conflits de voisinage, isolement social, coûts cachés (mobilité, chauffage), charge de l'entretien, manque de services de proximité, etc. Par ailleurs, compte tenu de la diversité des besoins, des aspirations et des parcours de vie, ces formes d'habitat uniques se révèlent inadaptées. La méconnaissance, les a priori et la non prise en compte de la diversité des situations éclipsent alors une tout autre réalité : la densité peut être attractive en fonction de la manière dont les habitats sont conçus et présentés [2]. L'habitat intermédiaire offre un gisement important de formes d'habitats alternatifs et acceptables. En étant en mesure de répondre à la fois aux différents parcours de vie, en permettant à chacune et chacun d'agencer son mode de vie, mais aussi de mutualiser usages et services, il favorise l'émergence d'autres modes de vie, mais aussi d'autres rapports sociaux, susceptibles d'accroître un capital social aux bénéfices nombreux. L'émergence de ces types d'habitat, en zone urbaine notamment, va de pair avec un réaménagement des villes pour les rendre plus favorables à la santé (réduction des pollutions, reconnexion à la nature, promotion d'une activité quotidienne, etc.).

Dès lors, comment faire émerger une nouvelle offre, qui respecte à la fois les contraintes environnementales comme la préservation des sols et répond même davantage aux besoins des habitants ? La littérature scientifique et grise est nettement moins fournie sur ce qui façonne les représentations et la prise de décision des acteurs de l'habitat, qu'il s'agisse des élus locaux, des promoteurs ou des agences immobilières, que celle sur le choix d'habitat (témoignant d'une focale souvent axée sur la demande). Les résultats de ce premier travail en Seine-Maritime livrent néanmoins quelques clés de compréhension. Parmi elles, on peut citer l'attitude négative vis-à-vis de la densité, partagée par nombre de ces acteurs pour des raisons différentes, la méconnaissance des alternatives ou des leviers d'action à disposition ou encore les craintes et le manque d'outillage dans la redirection de leur activité ou de leur approche du développement du territoire. C'est cependant à l'échelle de l'analyse des jeux d'acteurs, et des marges de manœuvre dont chacun dispose, et de la nécessaire coordination entre eux, que des marges importantes se révèlent pour développer des stratégies de transformation de l'offre d'un territoire. Un accompagnement à la fois autant métier que politique donc. De nouvelles actions émergent ainsi : travailler les formes d'habitat intermédiaire et les *« coutures urbaines »*, mettre en dialogue les représentations (besoins, aspirations, « densité »), donner à voir ce qui existe déjà et aider à imaginer (simuler) ce que l'on souhaiterait voir advenir sur site.

Les élus locaux apparaissent déterminants dans le jeu d'acteur, au regard des leviers dont ils disposent pour articuler une nouvelle offre avec une demande latente, dans une perspective de développement de leurs communes et d'aménagement de leur territoire pour répondre aux enjeux socioécologiques grandissants. Les ateliers mis en place dans ce projet pour mettre en discussion l'avenir de parcelles à urbaniser, en donnant à la fois à voir ce qui existe déjà et en aidant à imaginer (simuler) ce que l'on souhaiterait voir advenir sur site, a permis d'arriver à des projets à la fois denses et pensé pour les futurs habitants.

La notion de qualité d'habitat, aussi complexe soit-elle, est donc au cœur de la réflexion sur la préservation des sols, et par extension des ressources en eau. Tout comme la mise en discussion des acteurs de l'habitat pour faire monter en qualité l'offre de logement. C'est tout l'enjeu du projet *Développer l'habitat collectif innovant* mis en place par la MEL [5], dont l'objectif est de co-construire un nouveau dispositif d'appel à projets qui favorise la qualité dans l'habitat collectif, en repartant des habitants, et de ce que l'on sait de ce que peut être un habitat de qualité, qui répond aux besoins dans le respect de tous. L'objectif est de travailler à partir de sites réels à aménager et de constituer, entre tous les acteurs, une culture commune la plus exhaustive possible intégrant les multiples dimensions de la qualité dans l'habitat collectif (fonctionnelles, esthétiques, relationnelles, environnementales, économiques, etc.). Au-delà d'une culture commune, l'enjeu est de réussir à s'accorder sur une vision commune d'un projet d'habitat collectif de qualité.

Pour autant, si densifier est l'axe majeur sur l'habitat de la charte Gardiennes de l'eau, les liens entre habitat et préservation de la ressource en eau sur un territoire, dépasse le ZAN et les formes urbaines.

Par exemple, la manière dont sont conçus les logements va déterminer la consommation d'eau des foyers. La *Démarche design pour favoriser un usage économe de l'eau par les particuliers : Vas-y moll'eau* conduit par la MEL en témoigne : en fonction des équipements, du nombre et de l'agencement des pièces et des formes urbaines, les usages et les consommations peuvent grandement varier [6]. La conception des équipements et des salles d'eau, la mutualisation des équipements tels que les machines à laver, la récupération des eaux usées et les techniques de jardinage, sont tout autant le produit de changements pratiques que de conception architecturale innovante.
Prendre en compte le cycle de l'eau dans l'aménagement du territoire nécessite de voir la consommation d'eau au-delà des foyers, et prendre en compte les usages induits par les différentes formes urbaines et leur localisation, qui vont induire des modes de vie, de déplacements, de consommation en eau plus ou moins prononcés, sans compter l'artificialisation provoquée par les infrastructures que l'étalement urbain nécessite, avec la voirie notamment.

FAIRE PROJET DE TERRITOIRE : ORCHESTRER LA PRÉSERVATION DE L'EAU À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

La charte des *Gardiennes de l'eau* est un élément-clé dans la mise en œuvre d'un projet de territoire dont l'ambition est de préserver les ressources en eau de la métropole. Pour passer de la charte à une dynamique de coordination et de mobilisation des collectivités et des acteurs territoriaux, il apparaît utile de tenter de prendre un peu de recul et de s'interroger sur ce qui fait la réussite d'un projet de territoire.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), dans un rapport récent à ce sujet, cite parmi les facteurs de réussite d'une coopération inter-territoriale [7] la nécessité de développer et articuler une stratégie globale entre collectivités pour éviter les difficultés d'appropriation et la multiplication des coopérations inter-territoriales. Les auteurs soulignent l'importance de développer une vision partagée qui tient compte des stratégies de chaque territoire : *«l'enjeu consiste à faire converger les stratégies pour maximiser la valeur ajoutée des coopérations entre territoires»*. Ils soulignent, par exemple, que les dynamiques inter-territoriales mises en place sont souvent à l'échelle des territoires fonctionnels, et non à l'échelle des périmètres d'actions des élus locaux.

Il ressort également la nécessité d'impliquer, et ce de manière représentative, les différents acteurs territoriaux dans la démarche (entreprises, habitants, associations, etc.) desquelles dépend la mise en œuvre des actions. Ce qui va de pair avec la mise en place d'espaces de gouvernance des coopérations. De ce point de vue, porter des études transversales et

thématiques en mesure d'apporter un éclairage comparatif, prospectif et stratégique sur le système territorial apparaît comme un levier propice à l'émergence d'un dialogue intercommunal. Au-delà d'une connaissance partagée de la problématique sur le territoire, est aussi mentionné le partage de compétences entre collectivités, ainsi que la compensation et la rétribution entre territoires (ce qui peut nécessiter de faire évoluer le cadre juridique).

Une autre condition nécessaire, mais insuffisante, réside dans la mise en place de mécanismes de financements spécifiques et horizontaux entre les territoires qui coopèrent.
L'ANCT souligne également que les coopérations sur le long terme sont trop peu pensées. Au-delà du manque de stratégie globale, une raison évoquée est le fait qu'une grande partie des coopérations qui existent ont vu le jour se sont faites autour d'un enjeu auquel les collectivités devaient répondre à court terme.

En 2022, l'ANCT publie une étude sur les projets de territoire spécifiquement pour mieux comprendre le rapport qu'ont les collectivités avec cette démarche [8]. Les résultats de l'enquête auprès de 150 intercommunalités révèlent parmi les freins à la mise en place d'un projet de territoire, un manque de besoin ressenti des élus locaux, la charge administrative et politique que cela représente, ainsi que la concurrence avec d'autres projets de territoires portés à une autre échelle. Il est également intéressant de souligner que l'eau est considérée, pour moins d'une intercommunalité sur cinq, comme une politique structurante (contrairement à l'emploi ou aux transports).

Par ailleurs, si les résultats révèlent que l'intégration des habitants dans la démarche de projet de territoire tend à augmenter, bien souvent elle semble se limiter à une simple consultation, sous forme d'un atelier ou d'une réunion publique, et parfois même ayant lieu dans le cadre d'autres démarches non-spécifiques au projet de territoire, mais pour lesquels la consultation est obligatoire.

De leur étude, peut être retenu qu'un *« projet de territoire »* -type n'existe pas. Il n'y a pas de norme ou de règle qui se dégage des nombreux retours d'expériences recueillis. Il est néanmoins possible d'en déduire un portrait-type sur le territoire. Dans la plupart des cas, les projets entrepris mobilisent des membres de l'exécutif intercommunal ainsi que des services techniques et ils aboutissent à un plan d'action aux priorités concernant les compétences déjà communautaires, dont l'évaluation est dans la plupart des cas absente.

Il existe toutefois sur le territoire des projets spécifiquement orientés vers la gestion de l'eau.
L'objectif de ces «*PTGE*» (projets de territoire pour la gestion de l'eau) est de mettre en œuvre une gestion quantitative équilibrée de la ressource disponible reposant sur une approche globale par bassin versant.
En s'appuyant sur un état des lieux et le diagnostic réalisés à l'échelle du bassin hydrographique sur l'ensemble des usages et des nappes, et en s'articulant autour d'une

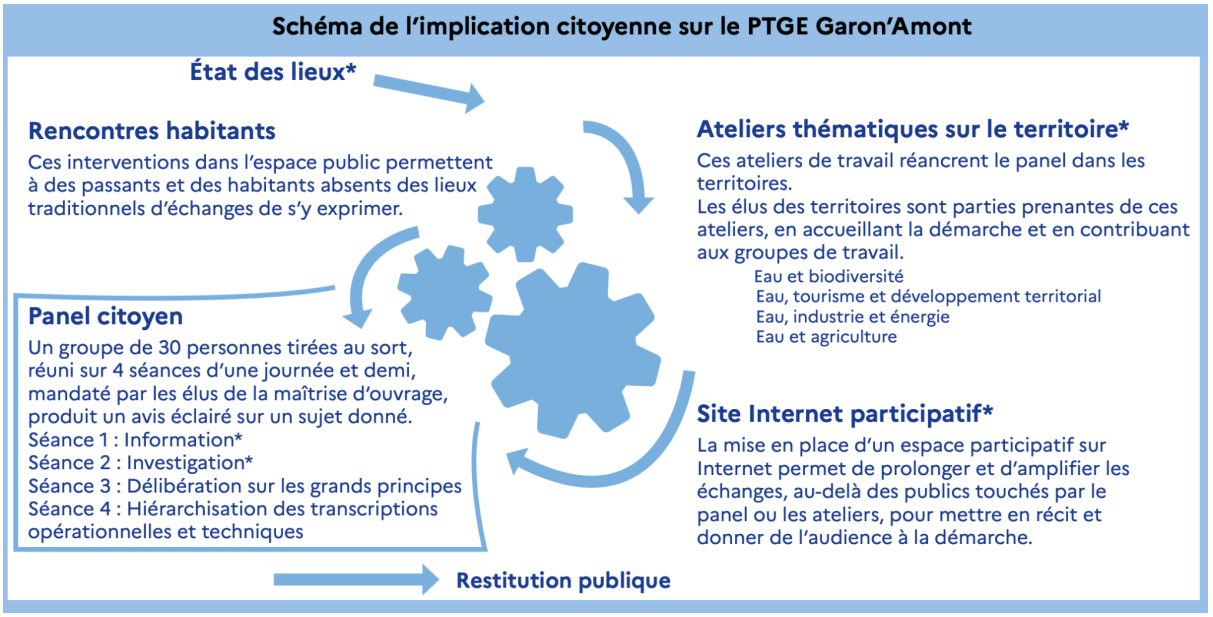
démarche de dialogue territorial, l'enjeu est donc de proposer une stratégie déclinée en un programme d'actions [9].

En 2022, une mission interministérielle [10] publie un rapport d'enquête sur les facteurs de réussite à la mise en place de ces PTGE. En premier lieu, on note la mise en place d'un accord collectif sur l'état de la ressource et des besoins. Le diagnostic initial et prospectif du territoire apparaît donc charnière pour arriver à un consensus sur le constat et pouvoir s'engager dans la mise en place d'actions communes.

Un point important du rapport est l'absence de liens qui semble être constatée dans les diagnostics entre la gestion de la ressource en eau et la gestion des sols, ou qui se retrouve ensuite être très peu pris en compte dans l'élaboration des programmes d'actions.

Autre point intéressant pour le projet de territoire *Gardiennes de l'eau* : le défaut d'appropriation des connaissances. En effet, il semblerait que le diagnostic produit en amont de la démarche est souvent plus descriptif qu'explicatif, ce qui handicape la compréhension des enjeux par l'ensemble des acteurs et la poursuite des travaux. Mais ce n'est pas tout, d'après ce même rapport, les formats de restitution consistent souvent en des documents écrits, ce qui ne suffit pas à l'appropriation des connaissances de la part des acteurs. Des démarches d'animation semblent donc *« indispensables »*.

Un exemple ressort de cette étude, celui de *Garon'Amont* [11] qui, en 2019, a mis en place un processus de dialogue citoyen et de concertation ambitieux, et a consisté à mener des ateliers et des rencontres avec un panel tiré au sort. Si la démarche fut un succès, deux écueils sont à garder en tête : d'abord le coût important de cette démarche d'animation-concertation-communication, et de l'autre le défaut d'acceptabilité des propositions citoyennes par les secteurs économiques.



Le rapport de 2023 de la mission *CGEDD-CGAAER* insiste cependant sur le fait que le processus de participation et les études techniques ne peuvent être pensés indépendamment, et que le recours à des opérateurs spécialisés pour l'animation d'un processus de participation du public est gage de qualité et de sécurité pour le porteur de la démarche.

Références :

[1] https://www.normandie-artificialisation.fr/IMG/pdf/actescity_zan_livrable1.pdf
[2] https://www.normandie-artificialisation.fr/IMG/pdf/actescity_zan_livrable2.pdf
[3] https://www.normandie-artificialisation.fr/IMG/pdf/dossier-zan-141222-doublepage.pdf
[4] https://www.normandie-artificialisation.fr/mieux-comprendre-les-jeux-d-acteurs-sur-le-a136.html (Voir les comptes-rendus des ateliers menés avec les élus)
[5] https://www.strategicdesignscenarios.net/habitat-collectif-innovant/
[6] https://www.strategicdesignscenarios.net/et-si-on-consommait-moins-deau/
[7] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-01/Comprendre_FP_coop_m%C3%A9trop_terr_env_11_janvier_2021.pdf
[8] https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-02/projet_territoire_web2.pdf
[9] https://www.symbo-boutonne.fr/docspdf/contrat/projet_territoire_boutonne_vf.pdf
[10] https://agriculture.gouv.fr/appui-laboutissement-de-projets-de-territoire-pour-la-gestion-de-leau-ptge
[11] https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20projet%20de%20territoire%20gestion%20de%20l%27eau_light.pdf

2.2 DÉTECTER LES SIGNAUX FAIBLES, TENDANCES, ET RUPTURES…

POINT MÉTHODO : ENTRETIENS PROJECTIFS AVEC DES ÉLUS

Afin de mieux comprendre le rapport des élus à comprendre leur vision du territoire *Gardiennes de l'Eau* pour aujourd'hui et demain, nous avons développé une méthodologie d'entretien à la croisée des sciences sociales et du design. À travers une approche se voulant qualitative, quatre entretiens nous ont permis d'aborder avec des élus les problématiques transversales aux Gardiennes de l'eau et relever celles qui sont propres à différentes tailles de communes. Dans l'esprit de la *guerrilla research* pratiquée en recherche-utilisateur, il s'agissait ici d'effectuer davantage un *«coup de sonde»* sur le territoire que de produire une étude sociologique étayée.

Mener des entretiens semi-directifs avec des dépositaires d'une parole politique est utile pour révéler une rhétorique ou comprendre la manière dont une problématique s'articule dans un cadre de décision plus large. Or l'enjeu était de révéler les représentations, les rapports de force, les craintes et les blocages sous-jacents. Nous avons donc opté pour une approche dite de *«choix forcé»*, où il était demandé aux élu(e)s de se positionner vis-à-vis d'affirmations clivantes, tirées des lectures, expériences et réflexions préalables. Chacune de ces cartes *«à réaction»* présentées aux élu(e)s représente une dimension de la problématique à investiguer, comme un angle de coupe.

L'objectif était de les amener à se positionner, et d'ensuite justifier et préciser leur choix. Cette approche permet d'une part de révéler des préférences en forçant la prise de position sur chaque dimension distinctement, et d'autre part de recueillir le raisonnement sous-jacent. En amenant les élu(e)s à développer un raisonnement ad hoc, l'idée était ainsi de contourner les argumentaires pré-construits et de recueillir leur point de vue, pour mieux comprendre à la fois leur rapport au projet *Gardiennes de l'eau* et les enjeux auxquels est confronté leur territoire.



Aperçu des 8 cartes de réaction utilisées lors des entretiens.

ENSEIGNEMENTS : COMMENT LES ÉLUS S'EMPARENT DES FUTURS : QUELS FREINS ET LEVIERS À LEUR PRISE EN COMPTE DANS LA DÉCISION ?

Le Design Fiction fait le pari de la représentation des futurs possibles, qu'ils soient tendanciels ou alternatifs, et consiste donc à outiller la projection prospective. Les décideuses et décideurs publics auraient peut-être plus de mal à se saisir de ces fictions, comparé à d'autres segments de la population, car ils et elles ont l'habitude de réfléchir dans une opérationnalité à atteindre dans le temps du mandat ; dont le terme se trouve nécessairement raccourci par la préparation des échéances électorales [1].
À l'image de l'opposition *« Fin du mois contre fin du monde »,* notamment soulignée par le mouvement des Gilets Jaunes, les décideuses et décideurs publiques locaux se retrouvent pris dans l'étau des postures, entre élu(e)-visionnaire et élu(e)-gestionnaire.
Alors, afin de potentialiser le dispositif de Design Fiction, se pose donc la question de mieux comprendre le rapport qu'entretient le public visé, ici les élus locaux, avec l'anticipation et la prospective.

Les élu(e)s interrogé(e)s jusqu'ici font état d'un profond désarroi lorsque la date fictive de 2052 est évoquée : *« un horizon trop lointain, déconnecté du quotidien et des besoins opérationnels des maires ».*

Cependant, certains élus le reconnaissent, interpeller grâce à des provocations bienveillantes, visibiliser par la fiction pourquoi des contraintes pèsent ou vont peser sur l'habitat et sur l'eau, sont des approches bienvenues qui peuvent enclencher une dynamique collective.

Lorsqu'ils ou elles sont interrogés à ce sujet, les élu(e)s, se projetant, reconnaissent qu'en suivant les évolutions réglementaires actuelles sur la réduction de l'artificialisation, les communes *Gardiennes de l'eau* seront déjà préparées et adaptées aux enjeux futurs. Ces collectivités auront su dépasser le mythe pavillonnaire pour proposer d'autres manières d'habiter. Elles auront acquis les compétences pour composer avec l'existant. Elles auront également inventé avec les habitants de nouvelles formes urbaines conviviales et adaptées à leurs besoins et leurs (nouveaux) usages, et répondant aux enjeux socioécologiques.

Sont également évoqués dans les échanges des évolutions déjà palpables sur leur territoire, des enjeux de demain qui débordent sur aujourd'hui, à bas bruit. Citons l'augmentation et le vieillissement de la population, le renouvellement démographique, l'augmentation du prix du foncier et de l'immobilier, l'accroissement de part de location spéculative, l'évolution des réglementations et des normes, les bâtiments vieillissants, les infiltrations et l'impact des

sécheresses, ou encore la fermeture d'usines de traitement de l'eau ou d'écoles. Certaines perspectives semblent cependant inenvisageables, comme des restrictions d'eau plus importantes que sur les autres communes.

« Est-ce utile d'avoir plus d'habitants en fait ? Parce qu'il faut pouvoir les accueillir, il faut des emplois, des écoles, des transports, etc. On doit pouvoir offrir une qualité de vie aux habitants ».
En effet, lorsque questionnés à ce sujet, certain(e)s élu(e)s commencent déjà à s'interroger sur cette qualité de l'habiter. Est-ce qu'au fond c'est encore possible d'avoir une petite maison avec un petit jardin, quand on est dans une métropole ? Le tram qui doit arriver en 2035, qu'est-ce qu'on fait en attendant ? À quoi ressemblerait ma commune « densifiée » ? Est-ce que demain il faudra partager l'eau à l'échelle européenne et non uniquement locale ? Pourra-t-on donner de l'eau à nos arrière-petits-enfants ? Comment on va pouvoir construire les dizaines de milliers de logements qui nous manquent ?

Néanmoins, cette projection reste ponctuelle. L'anticipation et la réflexion de long terme semblent difficilement compatibles avec le processus de décision à l'échelle locale. Et ce, même si la temporalité est paradoxalement longue en ce qui concerne le renouvellement urbain. Il faut trois mandats, parfois 20 ans, pour qu'un projet voie le jour.

Comme en témoigne une élue interrogée *« Quand on devient maire, on n'a pas une grande vision. Comme pour la maison, on aménage pièce par pièce. Chacun y voit son intérêt. Pour la mairie, pareil, on voit tout de suite le grand projet. Mais cela se fait au fil de temps. »*

Ce constat se retrouve dans la littérature scientifique et grise s'intéressant à la manière dont les personnes se projettent et anticipent. Parmi les obstacles au « *voyage mental* » (dans le futur), outre la capacité à prévoir et à composer avec l'incertain, on retrouve la tendance à considérer certaines choses comme immuables, ou encore la surgénéralisation à partir l'existant et, à l'inverse, la sous-estimation de l'amplitude des changements à venir [2]. Des facteurs comme le niveau d'anxiété [3], l'âge [4] ou l'habitude de raisonner par anticipation pourraient aussi rendre plus difficile cet exercice pour certaines personnes.

À la fin des entretiens, les élu(e)s étaient invité(e)s à imaginer à quoi ressemblerait le territoire des *Gardiennes de l'eau* si la charte était appliquée. Non sans difficulté, certain(e)s élu(e)s commencent à se projeter, à imaginer les paysages en 2050, des transports en plus vers le sud de la métropole, une voie cyclable continue, une zone industrielle démantelée. Mais la plupart s'interrogent sur ce qu'est pour eux qu'être une commune gardienne de l'eau. Les communes gardiennes devraient être exemplaires au niveau de la transition.

Grâce à cet effort d'exemplarité, on pourrait avoir l'avantage de bénéficier un peu plus des services voiries. Ou encore disposer d'aménagements exemplaires, des équipements communs, pour les habitants, mais aussi pour l'extérieur, qui apportent aux commerçants un peu de vie, mais aussi des emplois. Des communes densifiées, avec de petits immeubles, sont évoquées. Également, l'idée de vouloir garder un village à taille humaine, que les

abords de la commune restent à l'échelle de la vie à la campagne. D'autres mentionnent des quartiers où il n'est plus possible de construire, devenant des quartiers verts. Des boisements pour les métropolitains, des lieux de promenade conservés où les personnes peuvent s'y promener. Certains évoquent le tourisme, des communes traversées par une belle promenade, un tourisme rural, patrimonial. Un tourisme fluvial même pour les communes parcourues par un cours d'eau, et pourquoi pas même une économie fluviale et le développement d'une économie transfrontalière.

Le ton est alors aux futurs souhaitables, des horizons auxquels on aspire au nom de l'intérêt général et qui inspirent l'action. C'est un point notable dans la dynamique de projection des élu(e)s : en effet, la contrainte de développement posée par GdE — telle que vécue aujourd'hui — aurait pu être la source de projections et visions plus dystopiques, avec des communes qui déclinent ou se replient sur elles-mêmes.

En écho, certains des interrogés expriment le souhait que cette contrainte devienne un motif de fierté, que les habitants se disent *« je ne peux peut-être pas faire ça, mais j'ai un cadre de vie meilleur qu'ailleurs »*. Qu'on puisse identifier ce territoire comme un territoire positif, qui prend soin des personnes qui y résident. Un élu le souligne d'ailleurs, que sur les territoires des Gardiennes, il n'y a plus d'activités économiques polluantes qui peuvent s'installer. *« Moins de pollution, une vie un peu plus tranquille »*. Un autre souligne la transformation des pratiques agricoles en vue de préserver l'eau, qui transforme le paysage, et les rapports entre habitants. En effet, les communes peuvent faire de la position des GdE un atout, et mettre en place les conditions pour pourvoir une qualité de vie supérieure pour leurs habitants.

Mais très vite, ce détour par les futurs est rattrapé par la réalité : *« il nous manque pas mal de choses », « quand j'entends les sommes folles qu'on met dans certains projets depuis très longtemps »*. La réalité financière et le sentiment d'une responsabilité non-partagée avec les autres communes, susceptibles de nourrir un sentiment d'inégalité vis-à-vis de celles, moins contraintes, qui ne réalisent pas forcément ce qu'être gardienne implique, et ce qu'on leur doit.

Nous pouvons ici lire en creux un des enjeux, mais aussi une des tensions, propres à une démarche de Design Fiction : comment passer de la fiction à l'action quand l'immédiat, si ce n'est l'urgence, semble commander ? Comment faire atterrir dans le présent, bien réel, les enseignements tirés de l'expérience de projection fictionnelle ?

Références :

[1] https://protopublics.files.wordpress.com/2015/05/protopolicy-design-report1.pdf
[2] https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1002/ffo2.31
[3] https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/02699931.2013.863179
[4] https://homepages.abdn.ac.uk/j.crawford/pages/dept/pdfs/PsychologyandAging_2004_meta_PMRM.pdf

POINT MÉTHODO : POSTER DE SYNTHÈSE DES SYNTHÈSES

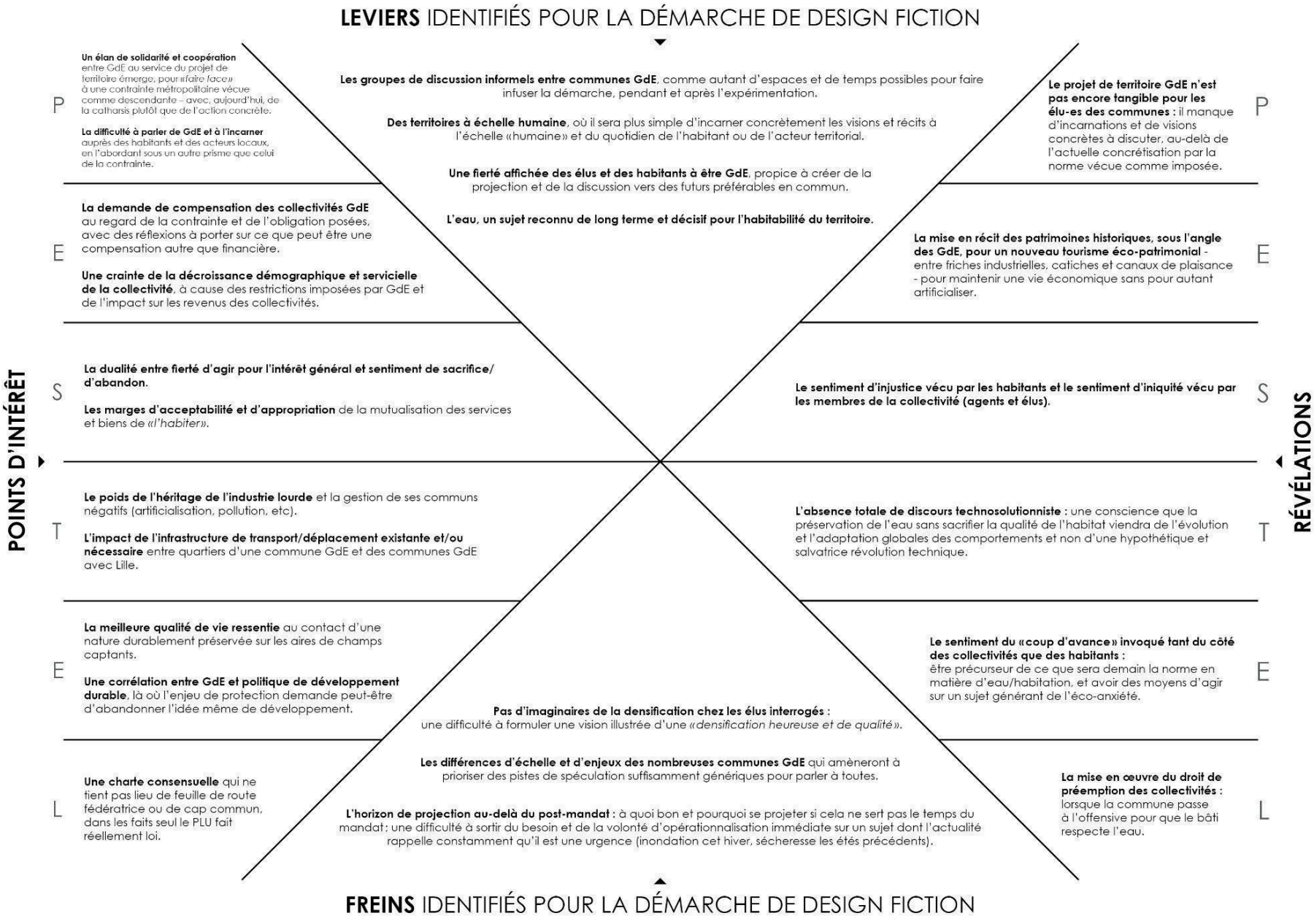
Cette *« synthèse des synthèses »* adopte la forme d'un poster permettant de visualiser les informations-clés extraites des entretiens avec les élus. Comme toute synthèse, ce mode de restitution fait le choix de l'éditorialisation des enseignements pour gagner en concision.
Son organisation en X est simple :
– **Les points d'intérêt** regroupent des *insights* venant éclairer la compréhension des enjeux et/ou des pistes de sujets propices à la spéculation ;
– **Les révélations** mettent en avant des *insights* inattendus ou des *« moments aha »* ;
- **Les leviers** mettent en avant des atouts sur lesquels s'appuyer pour la conduite de la démarche (pour spéculer/prototyper, pour mobiliser les publics participants, pour essaimer les conclusions)
- **Les freins** identifiant les contraintes à anticiper et/ou à lever lors des phases suivantes (impératifs à ne pas perdre de vue, limites possibles à notre méthodologie ou à l'approche générale du Design Fiction dans ce contexte).

Pour faciliter la lecture et l'analyse, les freins sont mis en vis-à-vis des leviers et les points d'intérêt en vis-à-vis des révélations.

Afin de hiérarchiser et organiser les enseignements *« Points d'intérêt »* et *« Révélations »*, est ici mobilisé le principe de la matrice **PESTEL**. Le *PESTEL* est un outil classique d'analyse prospective qui permet d'organiser les connaissances (facteurs de transformation, actions en cours, signaux, etc.) en six catégories « universelles » selon que ces éléments tiennent du **P**olitique, **É**conomique, **S**ociétal, **T**echnologique, **E**nvironnemental, ou **L**égal.

ENSEIGNEMENTS : CE QUE LES ÉLUS NOUS APPRENNENT SUR LES GARDIENNES DE L'EAU AUJOURD'HUI

La *« synthèse des synthèses »* ci-dessous visualise des enseignements sur la perception des problématiques, enjeux et opportunités liés aux Gardiennes de l'Eau en 2024 et la manière dont cela peut impacter la démarche de Design Fiction.


LEVIERS IDENTIFIÉS POUR LA DÉMARCHE DE DESIGN FICTION
POINTS D'INTÉRÊT
RÉVÉLATIONS
FREINS IDENTIFIÉS POUR LA DÉMARCHE DE DESIGN FICTION
P
E
S
T
E
L
Un élan de solidarité et coopération entre GdE au service du projet de territoire émerge, pour «faire face» à une contrainte métropolitaine vécue comme descendante – avec, aujourd'hui, de la catharsis plutôt que de l'action concrète.
La difficulté à parler de GdE et à l'incarner auprès des habitants et des acteurs locaux, en l'abordant sous un autre prisme que celui de la contrainte.
Les groupes de discussion informels entre communes GdE, comme autant d'espaces et de temps possibles pour faire infuser la démarche, pendant et après l'expérimentation.
Des territoires à échelle humaine, où il sera plus simple d'incarner concrètement les visions et récits à l'échelle «humaine» et du quotidien de l'habitant ou de l'acteur territorial.
Une fierté affichée des élus et des habitants à être GdE, propice à créer de la projection et de la discussion vers des futurs préférables en commun.
L'eau, un sujet reconnu de long terme et décisif pour l'habitabilité du territoire.
La demande de compensation des collectivités GdE au regard de la contrainte et de l'obligation posées, avec des réflexions à porter sur ce que peut être une compensation autre que financière.
Une crainte de la décroissance démographique et servicielle de la collectivité, à cause des restrictions imposées par GdE et de l'impact sur les revenus des collectivités.
La dualité entre fierté d'agir pour l'intérêt général et sentiment de sacrifice/d'abandon.
Les marges d'acceptabilité et d'appropriation de la mutualisation des services et biens de «l'habiter».
Le poids de l'héritage de l'industrie lourde et la gestion de ses communs négatifs (artificialisation, pollution, etc).
L'impact de l'infrastructure de transport/déplacement existante et/ou nécessaire entre quartiers d'une commune GdE et des communes GdE avec Lille.
La meilleure qualité de vie ressentie au contact d'une nature durablement préservée sur les aires de champs captants.
Une corrélation entre GdE et politique de développement durable, là où l'enjeu de protection demande peut-être d'abandonner l'idée même de développement.
Une charte consensuelle qui ne tient pas lieu de feuille de route fédératrice ou de cap commun, dans les faits seul le PLU fait réellement loi.
Pas d'imaginaires de la densification chez les élus interrogés : une difficulté à formuler une vision illustrée d'une «densification heureuse et de qualité».
Les différences d'échelle et d'enjeux des nombreuses communes GdE qui amèneront à prioriser des pistes de spéculation suffisamment génériques pour parler à toutes.
L'horizon de projection au-delà du post-mandat : à quoi bon et pourquoi se projeter si cela ne sert pas le temps du mandat ; une difficulté à sortir du besoin et de la volonté d'opérationnalisation immédiate sur un sujet dont l'actualité rappelle constamment qu'il est une urgence (inondation cet hiver, sécheresse les étés précédents).
Le projet de territoire GdE n'est pas encore tangible pour les élu-es des communes : il manque d'incarnations et de visions concrètes à discuter, au-delà de l'actuelle concrétisation par la norme vécue comme imposée.
La mise en récit des patrimoines historiques, sous l'angle des GdE, pour un nouveau tourisme éco-patrimonial - entre friches industrielles, catiches et canaux de plaisance - pour maintenir une vie économique sans pour autant artificialiser.
Le sentiment d'injustice vécu par les habitants et le sentiment d'iniquité vécu par les membres de la collectivité (agents et élus).
L'absence totale de discours technosolutionniste : une conscience que la préservation de l'eau sans sacrifier la qualité de l'habitat viendra de l'évolution et l'adaptation globales des comportements et non d'une hypothétique et salvatrice révolution technique.
Le sentiment du «coup d'avance» invoqué tant du côté des collectivités que des habitants : être précurseur de ce que sera demain la norme en matière d'eau/habitation, et avoir des moyens d'agir sur un sujet générant de l'éco-anxiété.
La mise en œuvre du droit de préemption des collectivités : lorsque la commune passe à l'offensive pour que le bâti respecte l'eau.

POINT MÉTHODO : SCANNER L'À VENIR, LES TRANSITIONS ET LES CURIOSITÉS

En complément de l'analyse existant — menée à travers les entretiens avec les élu(e)s des Gardiennes de l'Eau et une veille sociologique transversale — nous portons un regard sur demain, dans l'esprit d'une démarche de Design Fiction.

Lors des premiers temps d'une démarche de Design Fiction, la documentation d'un champ prospectif vient aider à scanner ce qui pourrait nous attendre demain. L'objectif est de mettre en lumière et en perspective des transformations structurelles en cours et de préfigurer des ruptures possibles et autres incertitudes majeures.

Pour cela, la méthode de documentation du champ prospectif s'appuie sur la compilation et le croisement de différents corpus d'études prospectives, au plan territorial et national. Pour la mini-veille prospective de la démarche *« Habiter les Gardiennes de l'eau en 2052 »*, nous avons notamment étudié un ensemble de synthèses de précédentes démarches portant sur les évolutions, ainsi que des études prospectives tierces, dont :

– *« Transition(s) 2050 »* (ADEME) pour une approche transversale des modèles de transition territoriale,

– Le dossier thématique *« Sobriété Foncière »* du Centre Ressource du Développement Durable,

– *« Eau FuturE »* (Métropole de Lyon) pour un focus sur les questions liées à l'eau,

– *« Portrait nature des champs captants du sud de Lille »* réalisé par l'association *Entrelianes* et issu de deux années de recherche citoyenne pour mettre en perspective les problématiques autour de l'approvisionnement en eau potable avec la géographie du territoire de la MEL et l'histoire de ses implantations industrielles,

– Les rapports *« Vigie »* de l'institut Futuribles pour une vision macro des facteurs de rupture.

MÉGATENDANCES

Nom	Échelle : Local / National / International	Points d'intérêt / Commentaires	Lien
TERRITOIRE			
Le changement climatique a des effets directs sur le cycle de l'eau. En Europe de l'Ouest et en France, la même tendance se dessine, avec davantage de pluies au Nord, et des sécheresses plus récurrentes et intenses au Sud (CGDD, 2011). La répartition saisonnière des pluies évolue également : les étés seront globalement plus secs sur toutes les régions, particulièrement en zone méditerranéenne ; et les hivers seront quant à eux davantage pluvieux, particulièrement au nord et à l'ouest.	International		
On observe un découplage entre la croissance de la population et celle de l'artificialisation : la hausse de la consommation foncière serait 3,7 fois plus importante que celle de la population entre 1981 et 2019 (Caisse des dépôts et consignations - CDC Biodiversité, 2021)	National	Les évolutions des besoins de la population française ne justifient pas toujours le rythme de la consommation foncière	Sobriété Foncière - CERDD
En Hauts-de-France, la part de consommation d'espace pour les activités économiques est de 11 points supérieure à la moyenne française (Portail de l'artificialisation des sols).	Local		Sobriété Foncière - CERDD
L'artificialisation des sols impacte la ressource en eau potable, tant au regard de sa quantité que de sa qualité	Local	Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le sol est généralement considéré comme une seule « surface ». Il est en réalité un objet en trois dimensions : longueur, largeur et profondeur.	
Les activités et les espaces agricoles impactent la ressource en eau (infiltrations de pesticides dans la nappe, captation d'eau pour l'irrigation)	Local		Charte Gardiennes de l'Eau
L'héritage industriel et les axes routiers marquent les sols et l'artificialisation des champs captants : autoroutes, port, aéroport	Local		Charte Gardiennes de l'Eau
Appliquée au foncier, la sobriété vise à limiter l'urbanisation, le développement des infrastructures et de toute artificialisation, ainsi qu'à préserver la qualité des sols. Plus globalement, la sobriété foncière vise à amoindrir les effets négatifs des différentes modalités d'artificialisation afin de favoriser le vivant et les fonctionnements des sols.		-Mutualisation des espaces (mix d'activités) -Traiter la vacance -Réversibilité des bâtiments -Permuter les zones d'activités suivant les besoins (activités les plus dépendantes d'une desserte rapide près des grands axes de déplacement) -Recycler l'urbain (renouvellement, réhabilitation) -Viser une "densité heureuse" (une densité qui permet d'augmenter le nombre d'occupant·es tout en garantissant un cadre de vie agréable)	Sobriété Foncière - CERDD
Le fonctionnement de l'eau potable (recharge des nappes, acheminement, traitement, recyclage, prix) demeure flou pour la plupart des citoyens.	Local		Charte Gardiennes de l'Eau
Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce, qui recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour la laisser s'évaporer (évapotranspiration) et/ou s'infiltrer sur place permettant ainsi la reconstitution des nappes phréatiques.	Local	La noue présente l'avantage de ne pas rapidement évacuer toute l'eau de pluie, ce qui permet l'infiltration et la recharge des nappes locales, en diminuant les risques de sécheresse. Elle permet de gérer l'eau au plus près de son point de chute, avec des solutions passives (ne dépendant pas de pompes, vannes, vannages et tuyaux qui risquent de se boucher, etc.).	https://fr.wikipedia.org/wiki/Noue_(foss%C3%A9)
Les mégabassines : de gigantesques ouvrages de stockage d'eau destinées à répondre aux besoins de l'agro-industrie, notamment en période estivale. Elles nécessitent des opérations de pompage, que ce		Plusieurs dizaines de projets de mégabassines sont actuellement dans les tuyaux, avec l'appui de	

Aperçu du tableau collaboratif du groupement alimentant une veille prospective

À partir de ces différentes sources, nous structurons un tableau de veille prospective qui permet un recensement synoptique autour de trois grands axes (adaptés des concepts du Transition Management) :
– Les mégatendances : ces évolutions globales dont l'impact fait évoluer la société en profondeur ; qui s'imposent à nous à l'horizon retenu (ici 2040-2050) ;
– **Les signaux faibles** : ces éléments, aujourd'hui émergents, qui sont possiblement annonciateurs ou précurseurs d'une transformation structurelle ou mégatendances pour demain ;
- **Le *weird-scanning*** : ces curiosités et bizarreries anecdotiques ou radicales qui ne tiennent pas (encore) du signal faible, mais qui retiennent notre attention.

À noter qu'en fil rouge à ces trois axes, nous portons un intérêt tout particulier aux tensions (contradictions, controverses, zones de choix) : les conflits d'usage autour de l'exploitation des ressources en eau et du foncier, les frictions entre *« fin du mois et fin du monde »*, ou encore la gestion des communs positifs (ex. services écosystémiques) et négatifs (ex. pollution héritée de l'artificialisation) structurant le territoire.

Ce *weird-scanning*, ou *« veille focalisée sur les curiosités et étrangetés »*, s'inspire des techniques classiques de veille prospective et d'*horizon scanning* pour s'intéresser à une multiplicité de sources : de la publication académique aux articles dans les journaux dits « *people* ». L'objectif est ici d'aller chercher des *« signaux faibles des signaux faibles »*, autrement dit des éléments de curiosité — à la limite de ce qui pourrait sembler « absurde » au regard du « normal » (ex. comportements marginaux, anecdotes faisant le buzz, événements oubliés de l'Histoire) — qui offrent un décalage radical sur les thèmes de l'exploration ; ici l'eau et l'habitat.

Donnés ici à titre d'exemples, quelques éléments issus de notre *weird-scanning* à même d'inspirer des fictions lors des prochaines phases :
– En 2022, apparaît la collection de prêt-à-porter de luxe *« éco-responsable » Évian x Balmain* : l'eau en bouteille serait-elle un nouveau luxe préfigurant d'autres *« premiumisation »* de notre rapport à *« l'or bleu »* ?
– Le fleuve Te Awa Tupua, sacré par les Maoris, a été reconnu par le Parlement de Nouvelle-Zélande comme une entité vivante. Le fleuve Whanganui, le troisième plus long cours d'eau de Nouvelle-Zélande, s'est vu doter d'une *« personnalité juridique »* en 2017.
– *The Drop Store* est un projet de marketing engagé qui a connu un certain écho médiatique en 2023, mettant en scène des produits liés à la raréfaction de la ressource en eau.

L'ensemble de ces facteurs recensés lors de la mini-veille prospective sont labellisés selon leur amplitude (locale, nationale, internationale) et peuvent ensuite être mis en vis-à-vis des

imaginaires identifiés en parallèle (cf. *2.3 Capter les imaginaires ambiants* à la page suivante) pour créer une synergie d'inspiration.

Dans le contexte de notre démarche de Design Fiction explorant les futurs des Gardiennes de l'Eau, la veille prospective agrégée n'est pas tant une matière à analyser qu'une ressourcerie dans laquelle venir piocher pour inspirer, structurer et enrichir les scénarios.

2.3 CAPTER DES IMAGINAIRES AMBIANTS (EAU / HABITAT)

POINT MÉTHODO : CARTOGRAPHIER LES IMAGINAIRES

Ce détour par les imaginaires vient compléter l'analyse du présent et de l'à venir. Par imaginaires, nous entendons cet ensemble de représentations mentales partagées collectivement aujourd'hui. Ces projections subjectives et archétypales qui nous viennent à l'esprit lorsque l'on parle d'un sujet — par exemple, le futur — sont faites de références à des œuvres (films, livres, jeux vidéo), mais aussi d'expériences et de croyances partagées. Les imaginaires forment un tout cohérent et dynamique, qui conditionne notre lecture du monde et influe sur nos décisions.

En travaillant sur un principe fondamental des imaginaires, à savoir l'ambivalence, notre travail de captation est venu nourrir et incarner les dimensions et les variables-clés qui auront été identifiées au sein du champ prospectif et de la documentation de l'existant.

Le passage par les imaginaires répond à plusieurs fonctions essentielles d'une démarche de Design Fiction :

• Repérer — mais aussi questionner — les représentations à l'œuvre, mais aussi les aspirations (les *« souhaitables »*, pas nécessairement convergents) ;

• Saisir des émergences, des potentialités qui n'ont pas encore de traduction dans les discours, les offres ou les pratiques ;

• Détecter des tensions structurantes, des lieux de bifurcation ou de choix ;

• (Se) Projeter, décrire des enchaînements d'événements et d'actions, voir les conséquences de choix, et s'y projeter de manière subjective ;

• Créer un espace commun de discussion dans lequel les différences et divergences de la *« vie réelle »* s'estompent : dans un espace de l'imaginaire, il n'y a pas d'expert, et des acteurs qui s'opposent aujourd'hui peuvent sans gêne se retrouver dans des futurs souhaitables.

Pour capter les imaginaires ambiants et tendanciels autour de l'eau, de l'habitat et du projet de territoire des *Gardiennes de l'Eau*, nous avons articulé trois actions principales :

- Le recensement et le croisement d'œuvres artistiques manifestes qui font écho aux thèmes de l'eau et/ou de l'habitat, inspirés de la méthodologie de collecte participative de fragments de futurs proposés par la *Plurality University*, pour en identifier des imaginaires archétypes.

– La capitalisation sur des travaux existants en sociologie des imaginaires, notamment grâce à l'étude *« Eau futurE »* menée par la Métropole de Lyon en 2023.

- Une analyse de la charte *Gardiennes de l'Eau*, des discours de la Métropole Européenne

de Lille et des élus interviewés, pour relever et mettre en perspective des archétypes d'imaginaires portés.

Deux mini-cartographies ont été réalisées à partir de cette captation : une première portant sur les imaginaires autour de l'eau, une seconde sur les imaginaires de l'habitat. En premier lieu, il nous a semblé pertinent de dissocier les imaginaires à l'œuvre pour examiner chacune des deux thématiques structurantes de l'exploration ; car chacune est porteuse de ses propres représentations mentales, avant de tisser des liens entre elles.

Ces cartographies ont été construites :
> Sur un mode matriciel, avec une grille de classement qui positionne les imaginaires selon qu'ils sont :
- Plus ou moins hégémoniques / dominants dans nos sociétés actuelles, au sens de répandus et ancrés dans les esprits (Axe des ordonnées *Dominant <> Émergent*) ;
– Plus ou moins capacitants (*empowering*) pour les personnes, lesquelles sont mises en posture plutôt "*active*" (*« on agit »*) ou *« passive »* (*« on subit »*) du fait de l'imaginaire en question (Axe des abscisses *Passif <> Actif*).

> Sur un mode concentrique, en focalisant sur les imaginaires puis en apportant un regard de plus en plus analytique, voire critique, à mesure qu'on s'éloigne du centre :
1. Au centre, les *« Imaginaires »* — dans ce cadre, sont recensés et nommés (de la manière la plus synthétique possible) les imaginaires identifiés en cherchant à être aussi exhaustifs que possible pour lister une pluralité d'imaginaires.

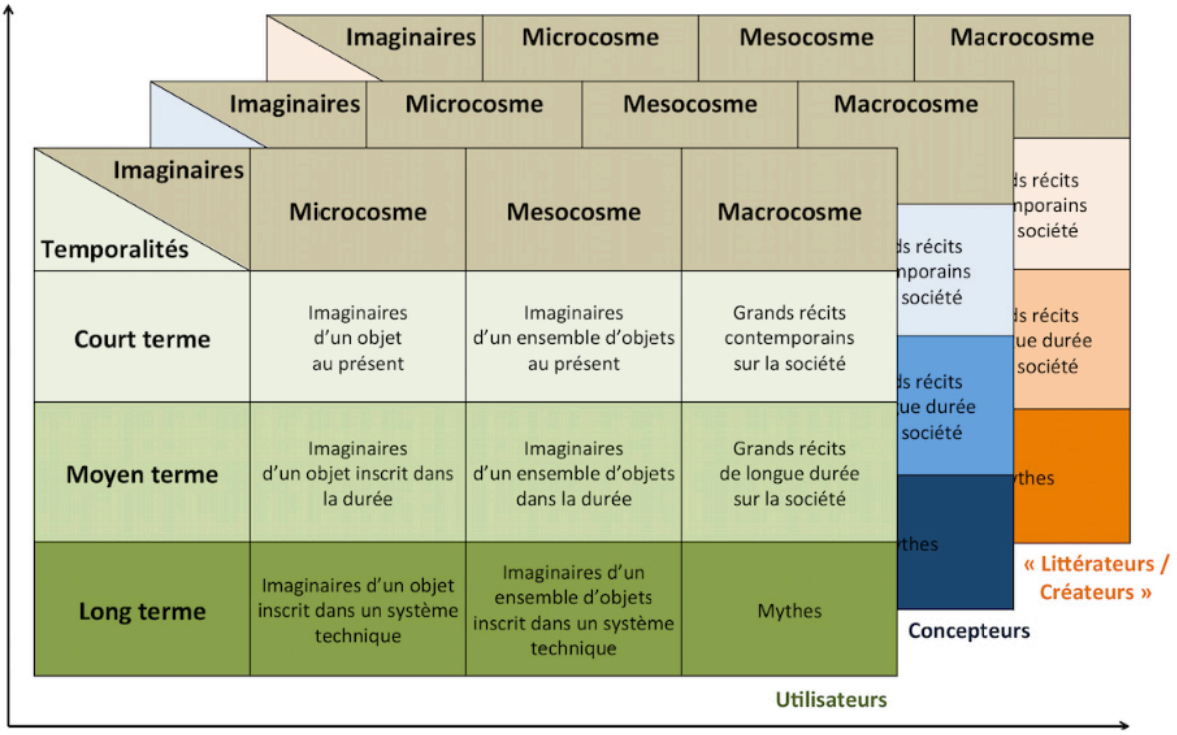
2. Puis le cercle des *« Incarnations »* — dans ce cadre, sont tissés des liens entre les imaginaires préalablement identifiés et leurs différentes incarnations, c'est-à-dire la façon dont ils s'incarnent, prennent forme, dans nos sociétés, par le biais de l'art, de la littérature, de la pop-culture, etc.

3. Puis le cercle des *« Concepts véhiculés »* — dans ce cadre, on a extrait ou abstrait — à partir des imaginaires et de leurs incarnations — un ensemble de concepts, notions, idées véhiculées. Ces éléments, positifs comme négatifs, sont potentiellement inspirants pour imaginer de nouveaux rapports à l'eau. Ce champ vise moins l'exhaustivité que la mise en avant de concepts inspirants.

4. Enfin le cercle de l'*« Analyse »*, ou ce qu'on en retient pour le projet — ce cadre invite à poser un regard analytique, voire critique, sur la matière des autres cadres, pour exprimer en quoi tel ou tel élément (l'imaginaire, ses incarnations, ou les concepts véhiculés) résonne dans le cadre de la démarche *Habiter les GdE en 2052*.

Le travail de mini-cartographie des imaginaires s'est également appuyé sur les sujets identifiés lors de la documentation des enjeux actuels et prospectifs. Croiser les imaginaires — par nature subjectifs — avec ces éléments de veille — par nature objectifs — c'est faire le pari de croiser des prismes de lecture qui ne se rencontrent habituellement pas.

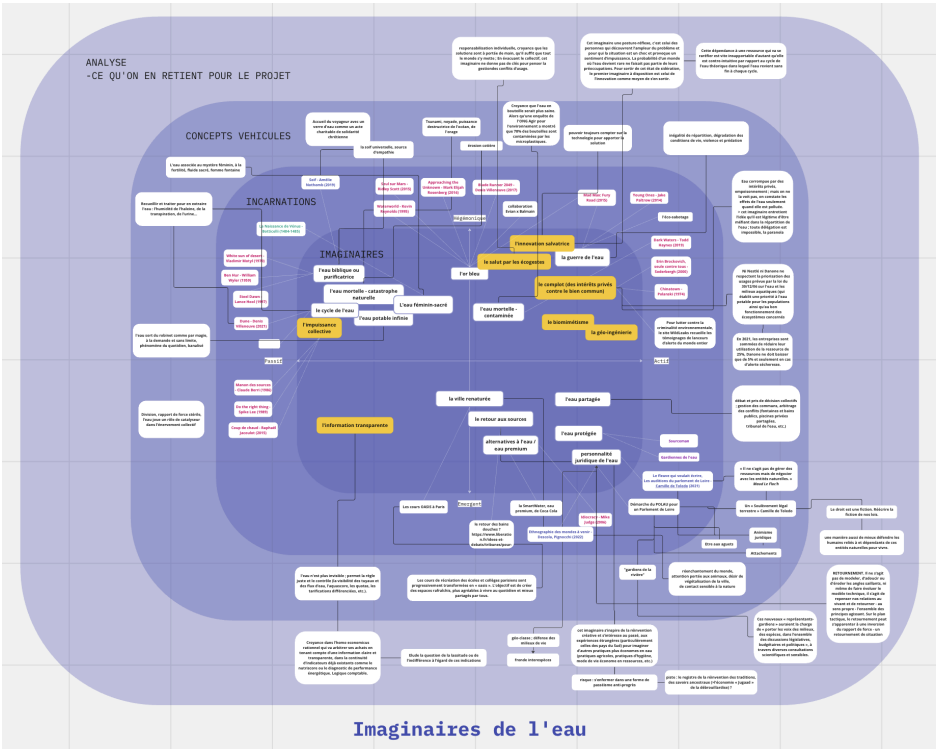
Une analyse continue et réflexive en phase de scénarisation permet d'affiner la lecture des imaginaires et de mieux identifier ceux qu'il convient de mobiliser pour nourrir les fictions, ou dont il convient de s'éloigner.
Pour renforcer cette étude, nous pourrons mobiliser au besoin des outils comme la grille d'analyse des imaginaires proposée par la chaire *MODIM* (Chaire *Modélisations des Imaginaires, Innovation et Création* portée par l'École Télécom Paris-Tech (TPT) et l'Université de Rennes 2 ; 2015).

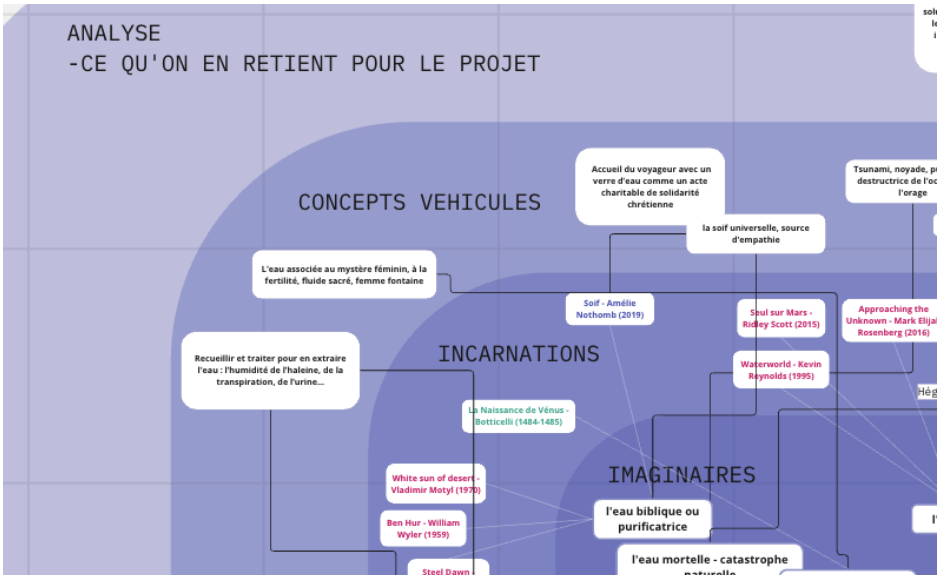


Aperçu des matrices de structuration et d'analyse des imaginaires proposées par les travaux de la chaire MODIM.

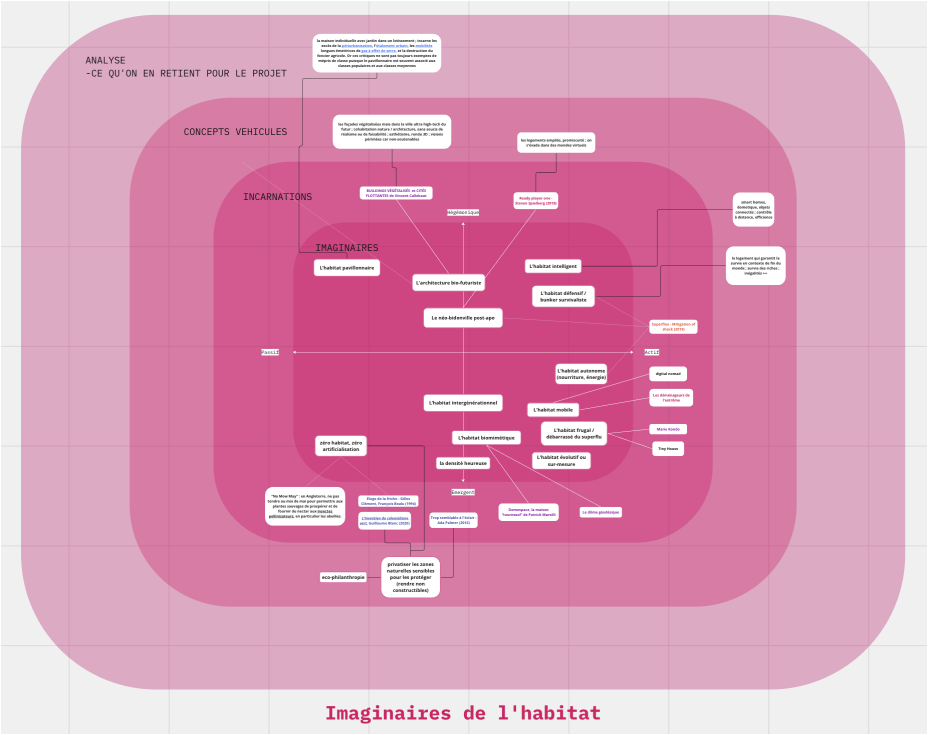
ENSEIGNEMENTS AUTOUR DE L'EAU, DE L'HABITAT ET DES GARDIENNES DE L'EAU EN ELLES-MÊMES

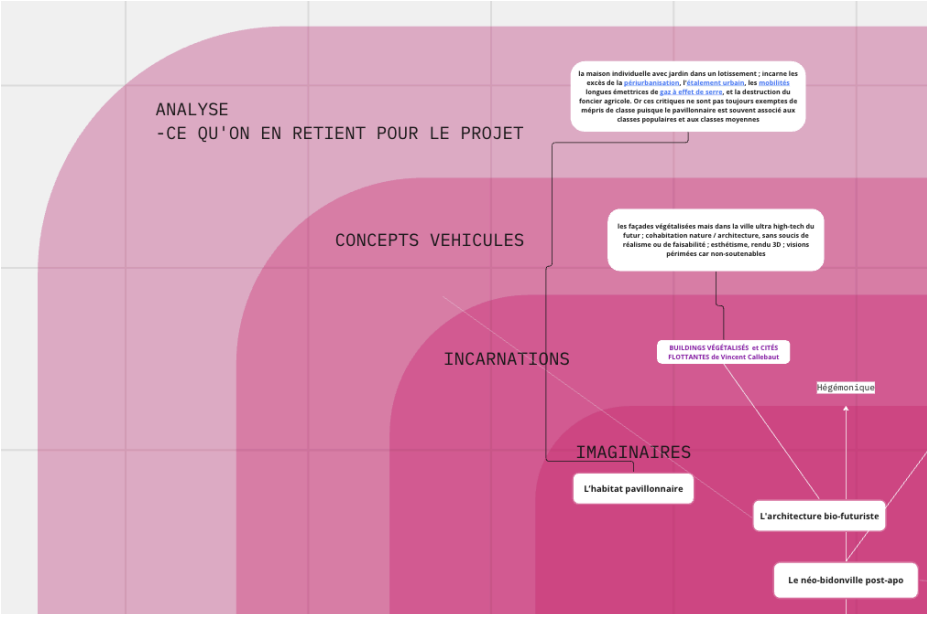
Les mini-cartographies des imaginaires permettent d'esquisser des imaginaires *«remarquables»*. Ces derniers sont dignes d'intérêt, car ils pourront venir nourrir le travail sur les scénarios de design fiction, en aidant à cadrer leur ton et leur vision. Autrement dit, quel imaginaire émergent souhaitons-nous mettre en lumière grâce au Design Fiction ; ou au contraire quel imaginaire renforçant le statu quo souhaitons-nous mettre en débat ?





Aperçu de la mini-cartographie des imaginaires de l'eau





Aperçu de la mini-cartographie des imaginaires de l'habitat

Quelques imaginaires remarquables de l'eau :

– L'eau comme commun positif,

– L'eau comme entité vivante et intelligente,

- L'eau comme *« or bleu »,*

– L'eau comme puissance *« vengeresse »* de la Nature.

Quelques imaginaires remarquables de l'habitat :

– Le mythe pavillonnaire,
– L'habitat biomimétique,
– L'habitat mobile et frugal,
– La densité heureuse.

Le croisement de ces deux mini-cartographies a également permis de relever des proto-imaginaires remarquables qui sont transverses à l'eau et l'habitat, et qui constituent eux aussi une matière inspirante pour la suite de l'exploration. Citons notamment :
– L'imaginaire de la puissance protectrice : la dénomination même des *« Gardiennes de l'Eau »* fait écho à l'imaginaire de la puissance, voire superpuissance, protectrice, qui garde la ressource vitale, tout autant que l'habitat.

– L'imaginaire de la transparence : contrepied à la logique de *« boîte noire »* qui rend opaque le fonctionnement des systèmes — notamment systèmes dits intelligents et autres algorithmes — l'imaginaire de la transparence rend visible et explicite les environnements et les informations utiles aux usagers dans leur quotidien ; comme le veut l'expression *« claires comme de l'eau de roche »*.

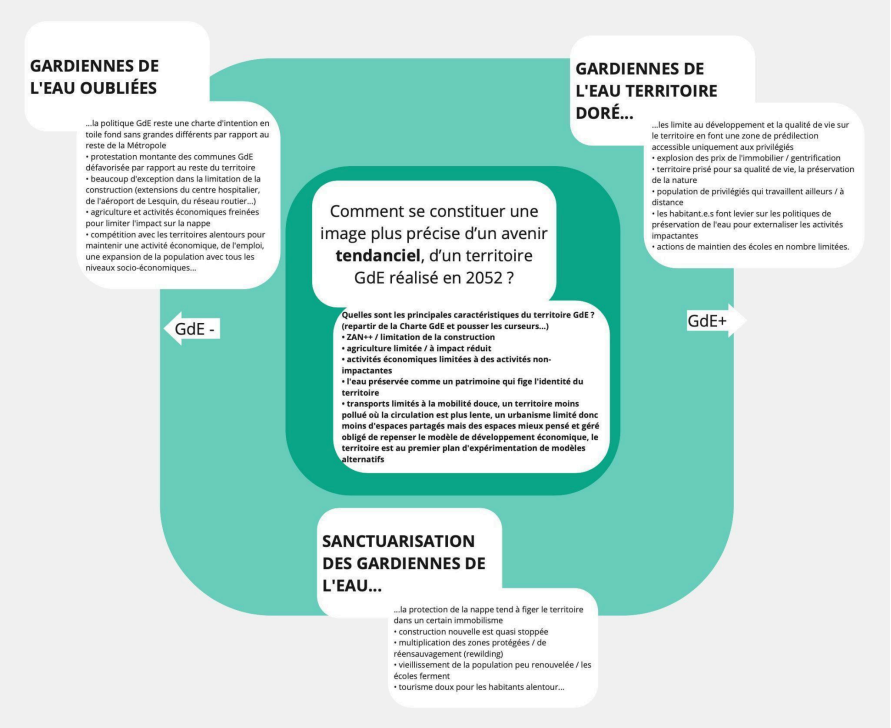
– L'imaginaire de l'artificiel organique : proche de l'imaginaire du biomimétisme, l'artificiel organique encourage à repenser nos constructions — du bâti aux constructions sociales — sur un mode *« organique »*, pour habiter le territoire en cohérence avec les ressources à préserver et en bonne intelligence avec le reste du vivant.

En complément de la mini-cartographie des imaginaires — et toujours en nous appuyant sur l'analyse de la charte, des entretiens et des veilles — nous avons identifié trois grandes trajectoires tendancielles et extrapolées, qui sont propres au projet de territoire des *Gardiennes de l'Eau*. Chacune de ces trajectoires-archétypes porte aussi une vision atypique et un imaginaire singulier qui pourront être approfondis grâce au Design Fiction dès la prochaine phase de scénarisation :

– *Les Gardiennes de l'Eau oubliées* : dans cette trajectoire, la politique GdE reste une charte d'intention en toile fond sans grandes différences par rapport au reste de la Métropole.

– *Les Gardiennes de l'Eau, territoire doré* : dans cette trajectoire, les limites au développement et la qualité de vie sur le territoire en font une zone de prédilection accessible uniquement aux privilégiés.

– *La sanctuarisation des Gardiennes de l'Eau* : dans cette trajectoire, la protection de la nappe tend à figer le territoire dans un certain immobilisme.



Aperçu de la mini-cartographie des imaginaires des Gardiennes de l'Eau

Ainsi, associer le matériau des imaginaires aux études sociologiques et prospectives nous offrira, en seconde phase de la démarche *(Scénarisation et prototypage des artefacts)*, une base inspirante pour extrapoler et raconter les controverses émergentes, les comportements et conflits d'usages, ainsi que les évolutions sociotechnologiques.

2.4 NOURRIR LES ANGLES DE SPÉCULATION

L'ensemble de la matière agrégée en phase 1 a fait l'objet d'une première structuration à des fins de lisibilité, mais conserve un caractère suffisamment organique pour ne pas enfermer trop prématurément la réflexion et ainsi permettre les associations d'idées inattendues et propices à susciter des pistes de fiction propices à stimuler l'imagination autant que la discussion. Au sein d'une démarche de Design Fiction, comme pour toute autre pratique créative, c'est là le propre attendu d'un « bon » outil : épauler sans contraindre !

L'ensemble de cette documentation, des informations partagées par les élus aux imaginaires identifiés dans la pop-culture, constitue la matière première à croiser et hybrider pour définir, puis sélectionner, des *« angles de spéculation »*. Premier pas vers la scénarisation et le prototypage de futurs à mettre en discussion, ces angles sont les amorces qui aideront

à impulser autant que cadrer la projection et l'imagination pour l'atelier de co-scénarisation à venir avec les parties prenantes de la Métropole Européenne de Lille.

3. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

L'approche du Design Fiction permet de faciliter et stimuler la projection, l'imagination et la discussion. Le choix d'une telle approche semblait pertinent pour une problématique de cette nature, où il semble à la fois nécessaire de faire prendre conscience de l'importance de la préservation en eau des ressources et engager une dynamique de changement susceptible de faire émerger le mode d'habiter de demain sur le territoire des gardiennes de l'eau. Pour autant le Design Fiction est un moyen et non une fin en soi. Et comme tout outil, il est nécessaire de comprendre à quel endroit, et de quelle manière, il est le plus pertinent de l'utiliser.

La première phase du projet a donc consisté à mieux cerner la problématique abordée, afin de développer une théorie du changement claire. La phase de revue de l'existant et de la littérature en sciences humaines et sociales a ainsi permis d'expliciter le fait que sensibiliser aux enjeux de l'eau à proprement parler ne suffit pas à engager un changement de pratiques. Tout comme le parti-pris de faire évoluer les représentations ou la prise de conscience sur l'impact environnemental de l'habitat n'était pas suffisant pour faire évoluer la demande ; et encore moins l'habitat de demain. Il est apparu que les élus étaient des acteurs-clés de l'habiter de demain. Ayant été, pour une partie d'entre elles et eux, mobilisés en 2018-2019 pour rédiger la charte des *Gardiennes de l'eau*, une série d'entretiens a donc été menée avec certains et certaines, afin de mieux comprendre leur rapport à ce projet de territoire.

En croisant la revue de littérature, les retours d'expérience de projets de territoires, notamment pour la gestion de l'eau, les documents existants (sur le périmètre de l'aire d'alimentation des captages et les enjeux liés à la préservation des ressources en eau) à la Métropole de Lille, et les entretiens, il est apparu que :

- Pour les élu(e)s, la charte des *Gardiennes de l'eau* a une fonction pour mettre en commun et échanger, mais ne constitue pas un projet de territoire à proprement parler.
- Les communes ne savent pas à quoi ressemblerait leur territoire si on appliquait concrètement la charte des Gardiennes, et ne sentent actuellement pas investies, ni soutenues (ni valorisées) dans leurs rôles de gardiennes.

- L'image de *« Gardienne de l'eau »* n'est pas jugée comme positive et mobilisatrice, tant elle est associée à la contrainte et non à l'opportunité.

La fonction du Design Fiction s'est donc peu à peu précisée. L'objectif est d'aider les différentes communes, à commencer par les élus, à se projeter ensemble sur l'avenir de leur territoire afin de les mobiliser, et produire des éléments visuels, et de langage pour incarner cette vision et la diffuser.

Le Design Fiction repose sur deux grands principes, celui de spéculation (*Et si…*) et celui de simulation, qui croisent incarnation et projection (*… alors à quoi ressemblerait concrètement le territoire en 2040-50 ?*). Pour autant, le design fiction, en tant que pratique composite, peut être décomposé en fonction des différents leviers de changement qu'elle est en mesure de mobiliser et d'activer. En fonction de l'objectif d'impact déterminé et des points de difficulté ou de frictions identifiés, il devient alors possible d'optimiser son potentiel de changement.

C'est durant cette seconde phase du projet, de conception et de prototypage, que seront assemblés ces leviers en un dispositif de design. Nous pouvons d'ores et déjà en citer deux grandes catégories.

Le premier type de levier est celui de la représentation de différents futurs pour enrichir les imaginaires. D'abord pour inspirer l'action, en donnant à voir ce à quoi pourrait ressembler le territoire des gardiennes de l'eau, et ouvrir le champ des possibles. Ensuite, pour donner à voir la manière dont les actions inscrites dans la charte, si mises en place, pourraient transformer le territoire, les modes de vie et la vie sociale, les infrastructures et les paysages, et les opportunités et bénéfices qu'elles pourraient ouvrir.

Le design fiction a également le potentiel d'interroger les représentations existantes, structurantes et de remettre en question les a priori et les idées reçues. En effet, en donnant à penser l'impensable, ou à considérer ce qui n'est pas considéré comme une possibilité, alors un débat sur ce qui semble possible, acceptable et souhaitable peut avoir lieu. L'ambition est de créer les conditions d'une discussion négociée sur une vision (ou des visions) commune(s) du territoire des gardiennes de l'eau de demain. Par ailleurs, en donnant à voir ce futur, par le biais de textes ou d'images, il devient alors possible de porter ce futur. En étant davantage en mesure de donner à voir l'action que l'on veut mettre en place, il devient davantage possible d'en parler et de convaincre.

Dans un monde de turbulences accrues, la fonction du politique est sans cesse tirée vers le présent, la gestion des contingences et des urgences. Le DF se propose ici d'explorer comment il peut devenir un outil qui « remet du futur dans le présent », qui permet de nourrir la conversation stratégique des décideurs et décideuses politiques sur le futur.

Le second type levier qui peut être mobilisé dans le cadre de projet, à travers un dispositif de design fiction est celui du jeu de rôle et de la simulation de décision future. En se prêtant au jeu, l'ambition est que les élus s'emparent, par la pratique et la délibération, de ce qui sera

produit comme nouveaux imaginaires, pistes de solutions et arguments. Une autre dimension du jeu de rôle est de se prêter directement à l'exercice du débat, de jouer le jeu de la « confrontation douce ». En effet, si sur le principe nous sommes tous pour un futur désirable respectueux de la ressource en eau, lorsqu'il s'agit de penser aux actions à mettre en place et à leurs conséquences, alors des désaccords peuvent surgir. Le jeu de rôle peut permettre de simuler un processus de négociation, et de trouver des points d'engagement commun dans le futur, des consensus sur ce qui doit être mis en place et advenir. C'est en mettant en discussion le futur et en forçant l'articulation d'une vision commune, que des motivations, des intérêts et des visions différentes peuvent s'exprimer et que, de ces désaccords, un terrain d'entente peut être trouvé et une coopération amorcée.

Une autre dimension intéressante du jeu de rôle qui peut être explorée dans le cadre de ce projet est la simulation de la prise de décision politique. La simulation est un espace d'essai-erreur ou la prise de décision politique peut être en quelque sorte *« crash-testée »*. Des idées peuvent être discutées, expérimentées, sans en subir les conséquences directes, dans un contexte où les appréhensions ou les craintes peuvent être des freins à l'action. Par ailleurs, en donnant à sentir une capacité d'agir ensemble, et à se projeter dans des premières actions servant une vision conjointe de l'avenir du territoire, des premières bases d'une identité commune articulée autour d'un projet de territoire pourront être posées.